

Détermination du score global

SCORE DETERMINABLE?

Oui

Le niveau de résultat peut être déterminé pour la période de référence car il est supérieur à 75

	Score	Score Maximum
Indicateur 1 - Ecart de rémunération	39	40
Indicateur 2 - Ecart Augmentations	20	20
Indicateur 3 - Ecart Promotions	15	15
Indicateur 4 - Augmentation Retour Congé Maternité	0	15
Indicateur 5 - Sexe sous-représenté parmi les plus hautes rémunérations	10	10

Total des indicateurs calculables **84**

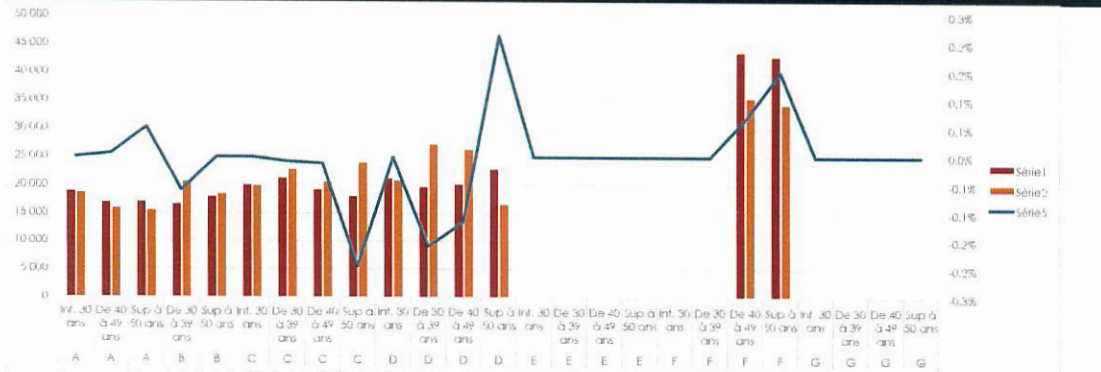
Index (sur 100) **84,0**

Le niveau de résultat peut être déterminé pour la période de référence car il est supérieur à 75

EFFECTIF TOTAL

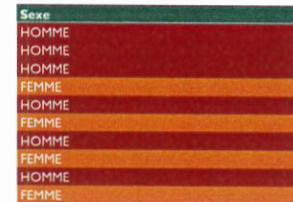
309

Ecart de rémunération



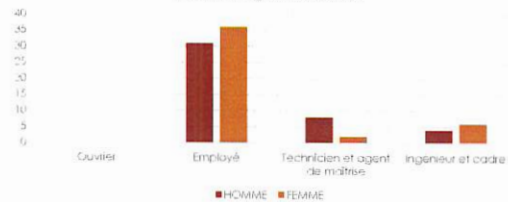
Sexe sous-représenté

4

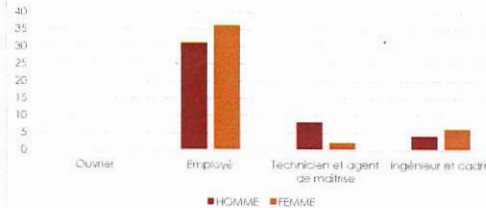


Ecart Taux Augmentations & Promotions

Ecart Augmentations



Ecart Promotions



Augmentation suite retour Congé Maternité

Nbre de salariées de retour de congés maternité

2

Y-a-t-il eu des augmentations pendant la période de congé?

OUI

Nbre de salariées concernées augmentées

1



Indicateur 1 - Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

Objectif : Calcul du score si 40 points

Effectif total	309
Effectif retenu	255
Score	39 / 40

Rappels

Effectif total

- Apprécie sur la période de référence annuelle
- Sont exclus les salariés absents plus de la moitié de la période (l'après les valeurs de la constante ETP_FH)

Effectif retenu pour le calcul de l'indicateur

- Groupe composé au minimum de 3 femmes et 3 hommes
- Effectif retenu doit être supérieur ou égal à 40% de l'effectif total

Moyenne des rémunérations

Cl. Annexe: Détermination de l'Effectif & Rémunération Moyenne en ETP

EFFECTIF				
CSP Info Libres	Age	HOMME	FEMME	Effectif retenu
A	Inf. 30 ans	14	18	32
A	De 30 à 39 ans	8	2	0
A	De 40 à 49 ans	6	9	15
A	Sup à 50 ans	14	19	33
B	Inf. 30 ans	4	1	0
B	De 30 à 39 ans	4	3	8
B	De 40 à 49 ans	0	7	0
B	Sup à 50 ans	12	7	19
C	Inf. 30 ans	8	4	12
C	De 30 à 39 ans	4	6	10
C	De 40 à 49 ans	4	10	14
C	Sup à 50 ans	15	3	18
D	Inf. 30 ans	5	4	9
D	De 30 à 39 ans	4	8	12
D	De 40 à 49 ans	6	6	12
D	Sup à 50 ans	18	6	24
E	De 30 à 39 ans	1	3	0
E	De 40 à 49 ans	1	1	0
E	Sup à 50 ans	2	1	0
F	De 30 à 39 ans	3	3	0
F	De 40 à 49 ans	5	7	0
F	Sup à 50 ans	13	13	26
G	De 40 à 49 ans	1	4	0
G	Sup à 50 ans	6	2	0
SOMME		158	151	255
Effectif retenu				255
% de l'effectif total				83%

Indicateur calculable car l'effectif retenu est supérieur ou égal à 40% de l'effectif total

REMUNERATIONS moyenne des groupes retenus						
CSP Info Libres	Age	HOMME	FEMME	Ecart de rémunération moyen	Ecart de rémunération moyen corrigé du seuil de référence	Ratio effectif de groupe
A	Inf. 30 ans	18 019.53	18 577.91	1.3%	0.0%	0.0%
A	De 40 à 49 ans	16 852.82	15 831.00	-6.1%	1.1%	0.1%
A	Sup à 50 ans	16 960.19	15 419.23	-9.1%	4.1%	0.5%
B	De 30 à 39 ans	16 573.59	20 561.05	24.1%	-19.1%	-0.6%
B	Sup à 50 ans	17 868.89	18 386.51	2.9%	0.0%	0.0%
C	Inf. 30 ans	19 955.70	19 848.45	-0.5%	0.0%	0.0%
C	De 30 à 39 ans	21 220.67	22 706.72	7.0%	-2.0%	-0.1%
C	De 40 à 49 ans	19 152.08	20 527.03	7.2%	-2.2%	-0.1%
C	Sup à 50 ans	17 959.69	23 850.75	32.8%	-27.8%	-1.9%
D	Inf. 30 ans	21 157.05	20 827.68	-1.6%	0.0%	0.0%
D	De 30 à 39 ans	19 617.49	27 101.50	38.1%	-33.1%	-1.6%
D	De 40 à 49 ans	20 138.52	26 218.91	30.2%	-25.2%	-1.2%
D	Sup à 50 ans	22 743.96	16 531.95	-22.5%	22.5%	2.1%
E	Inf. 30 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
E	De 30 à 39 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
E	De 40 à 49 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
E	Sup à 50 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
F	Inf. 30 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
F	De 30 à 39 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
F	De 40 à 49 ans	43 444.47	35 332.51	18.7%	13.7%	0.7%
F	Sup à 50 ans	42 705.60	34 192.14	19.9%	14.9%	1.5%
G	Inf. 30 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
G	De 30 à 39 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
G	De 40 à 49 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%
G	Sup à 50 ans	-	-	0.0%	0.0%	0.0%

SCORE 39

Indicateur 2 - Ecart de taux d'augmentation individuelles entre les femmes et les hommes

Objectif : Calcul du score si 20 points

Effectif total

309

SCORE

20

20

Effectif retenu

309

Effectif Retenu

Annexe - Effectif retenu

CSP	HOMME	FEMME	Effectif retenu
Ouvrier	0	0	0
Employé	91	88	179
Technicien et agent de maîtrise	39	29	68
Ingénieur et cadre	28	34	62
SOMME	158	151	309
		Effectif retenu	309
		% de l'effectif total	100%

Rappels

Effectif total

- Apprécie sur la période de référence annuelle
- Sont exclus les salariés absents plus de la moitié de la période (d'après les valeurs de la constante ETP_FH)

Effectif retenu pour le calcul de l'indicateur

- Groupe composé au minimum de 10 femmes et 10 hommes
- Effectif retenu doit être supérieur ou égal à 40% de l'effectif total

Ecart

- Augmentation : Augmentation individuelles uniquement à prendre en compte

Ecart AUGMENTATION

Annexe - Calcul Augmentations

CSP	HOMME	Taux augmentation Homme	FEMME	Taux augmentation Femme	Ecart de TAUX	Ecart pondéré
Ouvrier	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Employé	31	34,1%	36	40,9%	-6,8%	-4,0%
Technicien et agent de maîtrise	8	20,5%	2	6,9%	13,6%	3,0%
Ingénieur et cadre	4	14,3%	6	17,6%	-3,4%	-0,7%
SOMME	43		44			1,6%

Indicateur Calculable

Indicateur calculable car l'effectif retenu est supérieur ou égal à 40% de l'effectif total et qu'il y a eu des augmentations

SCORE

20

Indicateur 3 - Ecart de promotions entre les femmes et les hommes

Objectif : Calcul du score si 15 points

Effectif total

309

SCORE

15

/ 15

Effectif retenu

309

Effectif Retenu

Annexe - Effectif retenu

CSP	HOMME	FEMME	Effectif retenu
Ouvrier	0	0	0
Employé	91	88	179
Technicien et agent de maîtrise	39	29	68
Ingénieur et cadre	28	34	62
SOMME	158	151	309
		Effectif retenu	309
		% de l'effectif total	100%

Rappels

Effectif total

- Apprécie sur la période de référence annuelle
- Sont exclus les salariés absents plus de la moitié de la période (d'après les valeurs de la constante ETP_FH)

Effectif retenu pour le calcul de l'indicateur

- Groupe composé au minimum de 10 femmes et 10 hommes
- Effectif retenu doit être supérieur ou égal à 40% de l'effectif total

Ecart PROMOTIONS

Annexe 2 - Calcul Promotions

CSP	HOMME	Taux promotion Homme	FEMME	Taux promotion Femme	Ecart de TAUX	Ecart pondéré
Ouvrier	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Employé	15	16,5%	19	21,6%	-5,1%	-3,0%
Technicien et agent de maîtrise	5	12,8%	2	6,9%	5,9%	1,3%
Ingénieur et cadre	2	7,1%	3	8,8%	-1,7%	-0,3%
SOMME	22		24			2,0%

Indicateur Calculable

Indicateur calculable car l'effectif retenu est supérieur ou égal à 40% de l'effectif total et qu'il y a eu des promotions

SCORE

15

Indicateur 4 - % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité, congé adoption ou congé parental
 Objectif : Calcul du score si 15 points

SCORE 0 / 15

Augmentation pdt la période de référence?	nombre de salariées de retour de congé maternité	nombre de salariées de retour de congé maternité augmentées	% salariées augmentées
OUI	2	1	50,0%

Indicateur calculable

Cet indicateur est calculable car il y a eu des augmentations et des retours de congés maternité durant la période de référence.

Rappels

Salariées en congé maternité, congé adoption ou congé parental sur la période de référence

- Revenues avant la fin de la période de référence
- Pour lesquelles une augmentation (individuelle et collective) est intervenue lors de leur congé

Annexe - Augmentation Retour Congé Mat

Détermination du score

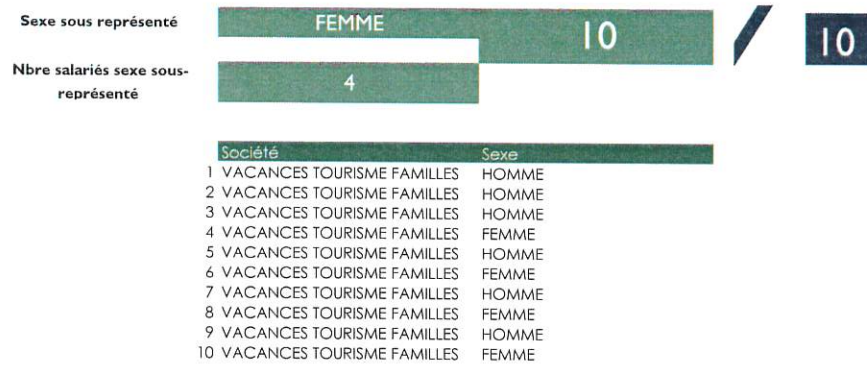
Entre 0% et inférieur à 100%: Score 0

Egal à 100%: Score 15



Indicateur 5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Objectif : Calcul du score *sl* 10 points



Rappels

Détermination du score en fonction du nombre de salariés du sexe sous-représenté

Les données sont le reflet de l'ETP calculé pour l'indicateur 1 dans l'onglet [Ind 1-Annexe Rém Moy en ETP](#)

- Entre 0 et 1 : Score 0
- Entre 2 et 3 : Score 5
- Entre 4 et 5 : Score 10